



Mobilisations exceptionnelles des agents des plates-formes pour le PAS dès le 2 janvier

Quand on a perdu la confiance
et la loyauté, il reste la peur ...

Tout le monde sur le pont le 2 janvier : mais à quel prix ?

Mercredi 24 octobre, a eu lieu une réunion entre le Directeur Général et les secrétaires généraux des quatre syndicats représentatifs à la DGFIP.

Lors de cette entrevue, il a été évoqué la volonté du DG de suspendre à compter du 2 janvier 2019 et jusqu'à nouvel ordre les congés posés, dans les règles et dans les délais par les agents, et validés par les directeurs.

Cette manœuvre traduit à l'évidence la fébrilité dans laquelle se situent les responsables de la DGFIP dans la mise en place du Prélèvement à la Source.

De deux choses l'une, ou bien la décision de lancer le PAS en 2019 est mûrement réfléchie, techniquement fondée, l'ensemble des contraintes sont largement anticipées, il n'y a aucune raison de s'alarmer, la CGT était un oiseau de mauvaise augure en attirant l'attention sur un risque industriel et alors ces menaces de suppression des congés et de mobilisations exceptionnelles sont vaines.

Ou alors, c'est la panique à Bercy et il est décidé de placer les agents en première ligne sous le feu des usagers mal-orientés, mal-informés et perdus dans cette usine à gaz symbole d'une construction d'énarques. Nous le redisons, le PAS n'est pas destiné à moderniser de quelque manière que ce soit le recouvrement de l'impôt mais bien à fusionner l'IR et la CSG. Dans quel but ? Fiscaliser l'assiette de la protection sociale et donc livrer la Sécurité Sociale aux assurances privées.

Une confiance perdue

Depuis plusieurs années, la gestion des personnels des plates-formes a été violente en ce sens que la DGFIP a laissé les agents dans une incertitude totale quant à l'avenir de leur cadre administratif, de leurs missions, de leur environnement professionnel et de l'organisation de leur temps de travail.

Cela fait déjà plusieurs interpellations que la CGT lance concernant le sort de nos missions à l'horizon septembre 2020. Aucune réponse n'a été formulée par la DGFIP.

Cette question n'est pas sans importance, car il en va du sort de la quasi-totalité des cadres A de la DIS. Cette anticipation est à prendre dans le contexte des nouvelles règles de mutation qui ne fixent plus de priorité à résidence comme on l'entendait dans les règles précédentes. Mais ce constat vaut également pour les autres catégories de personnels qui ne seraient pas attirés par une restriction du champ des compétences et une industrialisation des missions, nous pensons là aux réponses courriels automatisées.

C'est bien la confiance envers nos instances dirigeantes que nous avons perdue.

Seule la CGT s'est prononcée résolument contre l'organisation temporaire du 30 août

Déjà la SRP a commis un précédent. Le 30 août, elle a procédé à une modification de nos missions, de nos horaires et de nos permanences (reniant ainsi l'existence même de la DIS), sans aucune concertation, en dehors de tout cadre de dialogue social.

Quand la loyauté envers nos référentiels n'apparaît plus être une priorité

La section CGT de la DIS a interpellé la SRP sur ce point décrivant la mise en place d'un précédent. Visiblement, la CGT avait raison trop tôt.

Pour réponse à cette interpellation, la CGT s'est entendue dire que : « *personne n'aura la tête coupée si le référentiel Marianne n'est pas respecté* ».

Comment qualifier la loyauté que chacun d'entre nous doit aux textes et aux référentiels qui cadrent notre activité si les représentants de la DGFIP sont les premiers à les piétiner opportunément, quand cela leur est favorable. Au passage, ces cadres et ces référentiels sont aussi destinés à assurer une meilleure qualité de service aux usagers.

C'est pourquoi, il est indispensable de se rassembler contre cette nouvelle tentative de mobilisation exceptionnelle des plates-formes, car à chaque nouvelle annonce un palier supplémentaire est franchi.

Cette fois, ce sont les congés régulièrement posés, en conformité avec les nécessités du service qui sont dans le collimateur.

Des arguments fallacieux

On entend dire qu'il ne serait pas si grave de mobiliser les agents d'une manière exceptionnelle pendant la première semaine de l'année car il s'agit là traditionnellement d'une semaine de haute activité : c'est absolument et factuellement faux !!! L'organisation telle qu'elle ressort du règlement intérieur prévoit 8 semaines de haute activité, avec une mobilisation des agents pendant 5 semaines pour la campagne IR et 3 pour la campagne TH.

D'ailleurs, la CGT est aussi la seule organisation à avoir dénoncé les restrictions en termes de congés pendant ces semaines dites hautes car aucune contrepartie n'existe depuis que la prime campagne a été supprimée. La direction n'a jamais consenti à écrire un assouplissement de ces règles mais allégé les restrictions notamment durant les congés scolaires. Ces mesures on les doit à l'action de la CGT et de la CGT seulement. Pour preuve les PV des CTL qui montrent que ces points n'ont été évoqués que par les représentants CGT.

Instiller de la peur comme méthode de management

Quiconque ouvre un manuel de management « pour les nuls » voit que de bonnes méthodes d'organisation reposent sur notamment de l'écoute et de la confiance : c'est-à-dire tout ce que ne possède pas la DGFIP.

Laisser dire que des congés régulièrement posés seraient remis en cause, c'est vouloir instiller un sentiment d'incertitude et d'appréhension sur l'avenir : c'est inacceptable. Nous ne devons pas accepter ce genre de pratique, car encore une fois c'est établir un précédent. Qui sait où s'arrêtera cette surenchère dans la dégradation du dialogue social et dans la gestion humaine que les agents des plates-formes sont en droit d'attendre.

Pourquoi pas une restriction du droit de grève, car nous le disons les conditions d'un mouvement local, fort et profond sont en train de se réunir à la DIS en particulier mais sur les plates-formes en général.

L'organisation à vue des plates-formes, la course à un taux d'efficacité à court terme, les modifications de missions, l'abandon temporaire d'autres, la précipitation de commandes floues et fumeuses, l'absence inexplicable d'opportunités sur les tableaux d'avancement font que le climat est particulièrement dégradé.

**Il faut faire reculer la DGFIP sur cette mobilisation
exceptionnelle des plates-formes.**

**Les représentants CGT seront toujours là pour défendre la
justice, le droit et le service public.**